



OBJECTIF : Prévenir l'introduction de la PPA dans les Amériques et en atténuer les conséquences

QUATRE PILIERS D'ACTION FONDÉS SUR LA SCIENCE ▼



PLANIFICATION DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION

1

Résultat attendu : Les pays sont en état de préparation élevé pour contrôler rapidement la PPA au cas où elle serait introduite dans la région des Amériques.



AMÉLIORER LA BIOSÉCURITÉ

2

Résultats attendus : Les principales mesures de biosécurité sont en place pour prévenir l'introduction de la PPA dans les populations de porcs domestiques et sauvages des Amériques et pour limiter la propagation du virus au sein de ces populations.



ASSURER LA POURSUITE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES

3

Résultat attendu : Atténuer les répercussions commerciales de la PPA sur le secteur porcin, tant à l'échelle nationale qu'internationale, tout en contrôlant et en éradiquant la maladie.



COORDONNER LA COMMUNICATION DES RISQUES

4

Résultat attendu : Communication efficace des risques reliés à la PPA avec les publics cibles afin d'encourager la prise de décisions éclairées, la modification des comportements et la confiance envers les gouvernements et l'industrie.

DOMAINES D'ACTION

- Améliorer l'état de préparation en validant les plans contre la PPA et en mettant à l'essai les capacités d'intervention au moyen d'exercices impliquant tous les intervenants.
- Trouver des solutions aux lacunes dans les capacités d'intervention contre la PPA.
- Optimiser la détection rapide de la PPA dans les Amériques en garantissant les capacités de surveillance.
- Développer le processus et les capacités appropriés pour une évaluation rapide des risques, afin de guider les décisions stratégiques à mesure que la situation de la PPA évolue.
- Continuer à collaborer à l'échelle internationale dans le domaine de la recherche critique sur la PPA, en portant une attention particulière au développement de vaccins et d'autres outils permettant de prévenir et de faire face à une épidémie de PPA.

DOMAINES D'ACTION

- Repérer les principales menaces, lacunes et pratiques exemplaires touchant la biosécurité aux frontières nationales, ce qui consiste notamment à définir le niveau d'activité convenable fondé sur une évaluation des risques.
- Établir des collaborations efficaces pour faire en sorte que les autorités frontalières partagent les renseignements et les meilleures approches pour prévenir l'introduction de la PPA.
- Favoriser la collaboration et la conformité en matière de biosécurité, tout en s'assurant que les responsabilités de l'ensemble des intervenants ont été préalablement définies.
- Mobiliser des intervenants du gouvernement, de l'industrie et du milieu universitaire pour mieux comprendre les populations de porcs sauvages, et échanger sur les pratiques de gestion aux frontières ainsi qu'à l'interface avec les porcs domestiques.

DOMAINES D'ACTION

- Veiller aux déplacements fondés sur les risques des animaux et des produits d'origine animale à l'échelle nationale pour préserver la viabilité de l'industrie en cas d'éclosion de la maladie.
- Offrir une orientation et du soutien technique en vue d'élaborer des normes communes pour la mise en place de zones.
- Négocier de façon proactive la reconnaissance des approches par zone avec les partenaires commerciaux pour réduire les entraves à l'accès aux marchés.
- Travailler avec les partenaires internationaux et l'OIE pour élaborer une orientation internationalement reconnue et acceptée sur l'application de la compartimentation de la PPA pour être mieux accepté, tant dans les pays infectés que dans les pays non infectés.

DOMAINES D'ACTION

- Développer une approche et des stratégies cohérentes de communication des risques, adaptées aux besoins et circonstances spécifiques, y compris le statut sanitaire, des différents pays.
- Trouver ou créer des plateformes et des mécanismes permettant que la coordination des messages et le partage d'information liée aux communications se fasse de façon continue entre les différents pays.
- Établir des mécanismes pour surveiller le discours public sur la PPA et pour s'assurer que les informations dans les médias et les médias sociaux sont exactes. Développer des protocoles de notification pour que les partenaires restent à jour sur le statut de la maladie.



PARTENARIATS :

Tirer parti des partenariats existants ou en établir de nouveaux pour faire participer les intervenants à des domaines nécessitant la collaboration pour parvenir à des solutions promptes et réactives de gestion de la PPA. Définir clairement les rôles et responsabilités des partenaires conformément à leur mandat respectif.



GOVERNANCE :

Optimiser le potentiel des mécanismes de gouvernance en place à l'échelle internationale, régionale, sous-régionale et nationale pour permettre une coordination et une coopération efficaces parmi toutes les parties prenantes afin de mettre en œuvre les mesures appropriées pour atteindre des objectifs communs en matière de prévention et de contrôle de la PPA.